



258, rue Amyot, Thurso (Québec) J0X 3B0

Téléphone : (819) 985-2679 Télécopieur : (819) 985-1919 Courriel : [mariolemery@videotron.ca](mailto:mariolemery@videotron.ca)

---

Le 20 janvier 2007

À qui de droit,

**Objet : Consommation de boissons énergisantes**

La présente vise à faire une mise en garde sur la consommation des boissons énergisantes vendues dans les dépanneurs et même dans certaines cantines de nos aréna.

Certains parents achètent et donnent ce genre de boisson à leur enfant avant une joute de hockey pour rehausser leur performance.

Ces boissons, notamment la marque « Red Bull », sont déconseillées aux enfants, aux femmes enceintes ou qui allaitent, aux personnes sensibles à la caféine ou en combinaison avec l'alcool. Ce genre de boisson contient de la caféine et elle est conçue pour des périodes d'intenses efforts mentaux et physiques; elle permet de stimuler temporairement les capacités d'éveil ou de vigilance, en cas de fatigue ou de somnolence.

Serait-il possible de véhiculer aux entraîneurs de vos associations respectives le message à l'effet qu'ils ne doivent pas tolérer, dans la chambre des joueurs, la consommation de toute boisson énergisante, y compris celle de la marque « Red Bull », qui pourrait affecter défavorablement la santé des enfants.

En plus, les entraîneurs sont invités à discuter des dangers de ces produits avec les joueurs de leur équipe et leurs parents.

Veillez agréer, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Mario Lemery  
Président, Hockey Outaouais

c.c :

